



INVITATION PRESSE

13 octobre 2022

Auriol
Belgentier
Brignoles
Cuges-les-Pins
Évenos
Garéoult
Gémenos
La Cadière d'Azur
La Celle
La Roquebrussanne
Le Beausset
Le Castellet
Mazaugues
Méounes-lès-Montrieux
Nans-les-Pins
Néoules
Plan d'Aups Sainte-Baume
Pourcieux
Pourrières
Riboux
Roquevaire
Rougiers
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Saint-Zacharie
Signes
Solliès-Toucas
Tourves
Trets

Suite à un appel à projets de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Parc de la Sainte-Baume a été retenu pour expérimenter un nouveau dispositif de Paiements pour services environnementaux (PSE) visant à rémunérer les agriculteurs pour leur contribution à la préservation de la qualité des ressources en eau et de la biodiversité. Le jeudi 13 octobre 2022, le Parc et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse procéderont à l'inauguration officielle de ce programme chez un des bénéficiaires.

Après une phase de construction du cadre de rémunération en 2020, 24 exploitations du territoire ont décidé de s'engager dans ce programme. Après l'étude de leur éligibilité, un diagnostic a été réalisé sur chacune d'entre elles afin de définir leur situation initiale, les évolutions envisagées et leur rémunération potentielle pour les 5 ans de la période d'engagement (2021-2025).

Par le biais d'une grille de notation comprenant 7 indicateurs de résultat, les pratiques suivantes sont encouragées : implantation et entretien de haies, bandes enherbées, mares..., diversification des milieux présents sur l'exploitation, augmentation de la couverture des sols (enherbement des vignes notamment), baisse de l'usage des herbicides, utilisation raisonnée des apports minéraux azotés et maîtrise des volumes d'eau utilisés pour l'irrigation.

En complément d'un accompagnement individuel à la progression, des journées collectives thématiques seront proposées aux bénéficiaires au cours de ce programme pour permettre le partage d'expériences.

Michel GROS, Président du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, et
Laurent ROY, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
ont le plaisir de vous convier à l'

Inauguration officielle du dispositif de
Paiements pour Services Environnementaux (PSE)
du Parc de la Sainte-Baume

Judi 13 octobre 2022
14h00

Au caveau des Vignobles Gueissard
405 Traverse des Grenadières
83330 Le Beausset

Ce projet bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 444 728 €.

L'agence de l'eau est un établissement public de l'État qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme « Sauvons l'eau 2019-2024 ».

Plus d'information sur www.eaurmc.fr



Pour plus d'informations

- La rubrique présentant l'action du Parc : <https://www.pnr-saintebaume.fr/en-actions/agriculture/experimentation-de-paiements-pour-services-environnementaux-pse/>
- La plaquette de présentation du dispositif : https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2021/01/Plaquette_PSE_WEB.pdf
- Le site de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_105904/fr/territoires-retenus-pour-l-appel-a-initiatives-pse
- La présentation du label « haie » : <https://labelhaie.fr/>

Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional de la Sainte-Baume
Nazareth - 2219 CD80 Route de Nans • 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
Tél. : 04.42.72.35.22 - Fax : 04.42.98.00.85 • www.pnr-saintebaume.fr • secretariat@pnr-saintebaume.fr

CONTACT PRESSE
Aude MOTTIAUX
Chargée de communication
07.77.23.03.27

aude.mottiaux@pnr-saintebaume.fr